



La dermatite du baigneur Swimmer's Itch

Qu'est-ce que la dermatite du baigneur?

La dermatite est une éruption cutanée causée par une réaction allergique à des parasites ressemblants à de petits vers et appelés schistosomes. Les schistosomes sont des parasites des escargots d'eau douce et du sang des mammifères aquatiques, des canards et d'autres oiseaux aquatiques. Les larves (nommées cercaires) quittent l'escargot qui leur servait d'hôte et nagent vers la surface de l'eau, à la recherche d'hôtes parmi les oiseaux et les mammifères.

Comment attrape-t-on la dermatite du baigneur?

Si les larves de schistosomes sont présentes dans le plan d'eau dans lequel vous vous tenez (pour nager ou pêcher à gué), vous courez le risque qu'une ou plusieurs larves s'enfoncent sous votre peau. Comme elles ne peuvent pas survivre chez les humains et elles mourront presque immédiatement. C'est la réaction à ces larves parasites minuscules qui cause la dermatite du baigneur.

Cette maladie ne peut pas se propager d'une personne à l'autre.

Où trouve-t-on ces parasites?

On trouve les schistosomes dans de nombreux lacs et étangs, et dans les eaux côtières de la Colombie-Britannique, en général pendant l'été. On voit surtout ces larves flotter près de la surface en eau peu profonde le long des berges d'étendues d'eaux douces et des plages côtières.

On a rapporté des cas de dermatite du baigneur à l'échelle du Canada, dont en Colombie-Britannique, et du Nord des États-Unis.

Qui court le plus de risques de contracter la dermatite du baigneur?

Les jeunes enfants qui pataugent et s'éclaboussent dans les zones peu profondes des plans d'eau sont

plus à risque pour les raisons suivantes :

- Ils sont constamment mouillés et ne se sèchent pas complètement
- Ils jouent en général près de la rive où la présence des schistosomes et de leurs larves est plus importante
- La peau des jeunes enfants peut être plus sensible que celle d'un adulte

Comment éviter la dermatite du baigneur?

Il n'y a pas de moyen efficace de prévenir entièrement la dermatite du baigneur, à moins d'éviter de fréquenter les plans d'eau. Cependant, il y a certaines précautions à prendre :

- Renseignez-vous auprès d'autres visiteurs dans la région, des représentants des autorités sanitaires locales ou des représentants des parcs sur l'état de l'eau avant de vous baigner dans un lac ou un étang ou d'aller à la plage
- Sur les plages publiques, près des lacs et dans les aires de pique-nique, vérifiez s'il y a des panneaux qui avertissent de la présence de dermatite. Certaines plages n'ont pas de signalisation sur la dermatite du baigneur. Si vous n'êtes pas certain de la qualité de l'eau, évitez les zones comportant beaucoup de broussailles. Les plantes aquatiques semblent héberger plus d'escargots et de larves
- Entrer dans l'eau à partir d'une jetée ou d'un dock peut réduire votre risque d'exposition, car les larves sont plus présentes près de la rive. Assurez-vous qu'il est permis de se baigner près de ces structures et de ne pas plonger dans des eaux inconnues. Consultez la fiche [HealthLinkBC File n° 39 Conseils de sécurité pour les nageurs](#) ou communiquez avec la Société de sauvetage à l'adresse www.lifesaving.bc.ca/ (en anglais seulement) pour en savoir plus sur la baignade en toute sécurité et la prévention de la noyade

- Séchez-vous à la serviette dès que vous sortez de l'eau. Si possible, prenez une douche et séchez-vous tout de suite. Cependant, la douche n'éliminera pas les larves ayant déjà pénétré sous la peau

Quels sont les symptômes de cette infection?

Les symptômes peuvent varier, d'une irritation légère à une très grave éruption rouge qui démange. Se gratter peut causer de graves douleurs et de l'enflure, ou entraîner une infection cutanée. La gravité des symptômes dépend du nombre de larves présentes sous votre peau et de votre niveau de sensibilité à leur égard. Ils ont tendance à s'aggraver après une exposition répétée.

Pendant que vous commencez à sécher et que les larves s'enfoncent sous votre peau, vous pouvez ressentir une sensation de picotement. De petites taches rouges de la taille d'une tête d'épingle apparaîtront, puis deviendront de larges éruptions rouges en quelques heures. À mesure que ces taches rouges se développent, le picotement se transforme en une forte démangeaison.

Quelle est la durée des symptômes?

Une éruption peut apparaître dans les 12 heures suivant l'infection. La réaction peut durer de 2 à 5 jours et les symptômes, jusqu'à 2 semaines.

Les infections répétées sont habituellement plus graves. Les personnes deviennent plus sensibles aux larves et le corps réagit plus fortement chaque fois.

Comment traiter la dermatite du baigneur?

Plusieurs mesures permettent de réduire une partie des démangeaisons. Vérifiez auprès de votre fournisseur de soins de santé le traitement qui vous convient.

Traitements et conseils courants :

- Appliquer de la lotion de calamine ordinaire
- Prendre des antihistaminiques. Pour les enfants, consulter leur fournisseur de soins de santé comme le pharmacien, le médecin de famille ou HealthLink BC. Les antihistaminiques peuvent rendre les jeunes enfants somnolents ou, au contraire, stimuler leur système nerveux et provoquer de l'hyperactivité
- Prendre des bains tièdes et peu profonds en ajoutant 3 cuillères à soupe de bicarbonate de soude dans l'eau
- Prendre des bains d'avoine colloïdale
- Appliquer des compresses froides
- Éviter de se gratter. Le risque d'infection augmente lorsqu'on se gratte

La dermatite du baigneur est-elle dangereuse?

L'éruption et les démangeaisons peuvent être très irritantes, surtout chez les jeunes enfants, mais il ne devrait pas y avoir de danger grave. Cependant, si une infection de la peau se produit à force de trop se gratter, vous devriez consulter votre fournisseur de soins de santé.

Pour obtenir de plus amples renseignements

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la dermatite du baigneur, consultez la brochure du ministère de l'Environnement à l'adresse www2.gov.bc.ca/gov/content/environment/air-land-water/water/water-quality (en anglais seulement).

Pour les autres sujets traités dans les fiches HealthLinkBC, visitez www.HealthLinkBC.ca/healthfiles ou votre service de santé publique local. Pour les demandes de renseignements et de conseils sur la santé en C.-B. qui ne constituent pas une urgence, visitez www.HealthLinkBC.ca ou composez le **8-1-1** (sans frais). Les personnes sourdes et malentendantes peuvent obtenir de l'aide en composant le **7-1-1**. Des services de traduction sont disponibles sur demande dans plus de 130 langues.